

Commune de Payerne

Constructions, environnement et patrimoine foncier



DEMANDE D'AUTORISATION POUR TEINTE(S) DE FAÇADES ET MATERIAUX (en référence à l'article 80 du RPGA : Teintes des façades)

Le requérant : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ e-mail : _____

Le propriétaire
de l'immeuble : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ e-mail : _____

Le mandataire : _____ *si différent du requérant*
Adresse : _____
Téléphone : _____ e-mail : _____

Situation, rue : _____
Parcelle RF n° : _____ N° ECA : _____

Le requérant :

Le propriétaire de l'immeuble :

.....

.....

Payerne, le _____

	Type de matériaux	Couleur NCS / RAL / autre	Aspect brillant, mat, satiné	Référence catalogue
Toiture, couverture				
Avant-toits				
Chéneaux				
Fond de façade				
Soubassement				
Chaînes d'angle				
Encadrements				
Volets / stores				
Balcons / barrières				

Echantillon(s) présenté(s) oui non

Remarque :

Préavis du secteur Police des constructions :

Police des constructions

Payerne, le [REDACTED]

T. Schroeter

Vu et approuvé par la Municipale

Payerne, le [REDACTED]

M. Picinali

Soumise à décision municipale oui non

Si oui, approuvée par la Municipalité dans sa séance du [REDACTED]

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic La Secrétaire

Emolument administratif : Fr. ---

Si le dossier nécessite un traitement particulier, non lié à un permis de construire, un émolument administratif de Fr. 100.- sera perçu.

**Ce formulaire doit être déposé au service Constructions, environnement et patrimoine foncier
au moins 10 jours ouvrables avant le début des travaux.**